CONTRAT DE VILLE DE KERMOYSAN
Présentation complète de l'APPEL A PROJETS 2024
en date du 25/01/2024

La Politique de la Ville

« La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarités, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants.
Elle est conduite par l'Etat, les collectivités territoriales et leurs groupements dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.
Elle est mise en œuvre au moyen des contrats de ville » *(extrait de la loi Lamy du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine).*

L'agglomération Quimper Bretagne Occidentale pilote, au côté de l'Etat et de l'ensemble des partenaires, le contrat de ville pour le quartier prioritaire de Kermoysan.
Le quartier prioritaire de Kermoysan compte 3 000 habitants et se situe dans le quartier de Penhars.

Le nouveau contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 »

Faisant suite au contrat 2015-2023, le nouveau contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 » sera signé au cours du premier trimestre 2024, pour une durée de six ans.

Une circulaire de la secrétaire d'Etat chargée de la ville en date du 31 août 2023, relative à l'élaboration des contrats de ville 2024-2030, précise que ceux-ci ne seront plus organisés en piliers (cohésion sociale, développement économique et emploi, cadre de vie et rénovation urbaine).
Les nouveaux contrats de ville doivent désormais **se centrer sur les enjeux locaux les plus prégnants identifiés en lien avec les habitants** dans le cadre des différentes formes de consultation.

Le nouveau contrat de ville de Kermoysan a ainsi été élaboré à partir de l'évaluation globale du précédent contrat (2015-2023), des données statistiques du quartier (COMPAS), et d'une évaluation conduite avec les habitants et acteurs du quartier de Kermoysan : questionnaires, échanges réguliers avec les habitants sur l'espace public, entretiens individuels et collectifs, conseil citoyen, relais de quartier, rencontres et séminaires. Deux concertations citoyennes, réalisées le 20 juin et le 4 octobre, puis un séminaire avec les acteurs du quartier le 18 octobre dernier, ont notamment permis de mettre en exergue les priorités spécifiques au quartier.

Malgré un quartier reconnu pour être devenu plus apaisé, plus agréable à vivre, des problématiques importantes demeurent et nuisent au bien-être des habitants et à l'exercice de leur liberté et de leur citoyenneté. Ces constats nuisent également à l'attractivité du quartier, qui est l'une des conditions essentielles pour répondre à l'enjeu de mixité sociale qui demeure majeur.
Le quartier souffre donc encore d'une mauvaise image, et surtout son espace public.
De leurs côtés, les habitants du quartier aspirent à plus de propreté, moins d'activités de deals, moins d'incivilités, des espaces publics plus attractifs et des perspectives de vie plus stables et paisibles.
Les habitants, avec le soutien des porteurs de projets, des professionnels et des élus peuvent changer les habitudes, unirent leurs forces pour transformer en profondeur le vivre-ensemble au sein du quartier pour plus d'harmonie.

Les priorités du Contrat « Engagements Quartiers 2030 »

Les 10 priorités spécifiques au quartier prioritaire de Kermoysan et définies dans le cadre du nouveau contrat de ville sont les suivantes :

- **Sécurité / Tranquillité Publique**
- **Cadre de vie**
- **Jeunesse - Éducation - Prévention 0-25 ans**
- **Emploi - Economie**
- **Santé**
- **Soutien et accompagnement aux familles monoparentales**
- **Accompagnement des habitants du quartier de nationalité étrangère**
- **Mobilités**
- **Enjeu global de lisibilité des dispositifs**
- **Présence des professionnels sur l'espace public**

Les 7 priorités transversales aux priorités spécifiques sont :

- **Mobilisation du droit commun**
- **Lutte contre les solitudes : actions renforcées en direction des personnes âgées et/ou isolées**
- **Égalité Femmes/Hommes**
- **Mixité sociale**
- **Lutte contre les discriminations**
- **Inclusion des personnes en situation de handicap.**
- **Transition écologique et énergétique**

Des projets avec les habitants :

A partir des besoins identifiés avec les habitants de Kermoysan, les porteurs de projets sont invités à accompagner et soutenir les habitants pour leur permettre de se donner les moyens de répondre à leurs besoins en agissant concrètement et collectivement pour leur quartier.
L'objectif est d'« agir avec les habitants et non à leur place », d'inviter aux questionnements, en se raccrochant au réel et au vécu des personnes, en partant de là où les habitants sont, et non pas de là où l'on voudrait qu'ils en arrivent.

Pour les porteurs de projets, il s'agit d'**associer les habitants dès que possible et au fur à mesure de la mise en œuvre du projet** afin de pouvoir évaluer la réussite du projet au moment du bilan avec les habitants.
Un des objectifs de ce nouveau contrat est de **favoriser les démarches collectives** qui nous amènent à prendre du recul sur les situations insatisfaisantes rencontrées, à les analyser, à travailler ensemble (porteurs de projets, institutions et habitants) les contradictions qui sont en jeu, à définir les modes d'actions pour transformer ces situations.

Appel à projets 2024 : une année de continuité et de transition

- **4 priorités ciblées pour l'année 2024 :**

- **Le soutien à la parentalité,** en particulier des familles monoparentales avec adolescents et jeunes adultes

Accompagnement et développement de la confiance en soi pour les parents, adolescents et jeunes adultes, groupes d'écoute et partage d'expériences…
Exemple d'actions : ludothèque, accompagnement individuel et soutien psychologique, café des parents, sports /spectacles en famille, atelier de réflexion/débats/théâtre, pique-nique partagé, ateliers manuels…

- **L'animation dans l'espace public,** en particulier du City stade, des abords et du hall du centre commercial, de la Place d'Ecosse, et du Bois de Kerjestin.

Repérage, soutien et accompagnement des « invisibles », les personnes isolées ou vulnérables (accès aux droits, aux soins, à l'emploi…), renforcer le vivre ensemble, développement des propositions artistiques, culturelles et sportives régulières, développement des médiations citoyennes et prévention des incivilités (propreté, partage des espaces communs, respect des règles de vie commune, tolérance…), propositions d'animations nocturnes.
Exemples d'actions : création d'espaces de discussion et d'actions collectives permettant aux habitants la rencontre, le débat, le développement de l'esprit critique et la mise en œuvre d'actions/réponses aux insatisfactions, ateliers-rencontres avec les professionnels dans l'espace public, ateliers-débats citoyenneté/propreté, spectacles, lectures publiques, ateliers chants, ateliers collectifs (réparations de vélos, nichoirs pour oiseaux, cabane à insectes, tricots…), jeux de société, marches vertes citoyennes, cafés en bas des immeubles…

- **La prévention pour tous les âges,** en particulier la prévention aux addictions, la santé mentale, l'amélioration de la condition physique par le sport…

Prévention par le sport (prévention des chutes, confiance en sa motricité), santé mentale, santé alimentaire, prévention des addictions (drogues, tabac, alcool) …
Exemples d'actions : randonnées pédestres, pratique du vélo, sports collectifs, pratique du maraîchage, ateliers cuisine, pique-nique partagé avec des diététiciens, théâtre d'impro, films ou spectacles de sensibilisation aux addictions, ateliers « science » sur les effets des addictions à long terme, ateliers-débats philos…

- **L'emploi et la mobilité**, en particulier des jeunes en formations et des adultes isolés

Développement du mentorat entre habitants, développement des passerelles entre emploi/formation/établissements scolaires, développement des actions de réinsertion…
Exemples d'actions : échanges individuels dans l'espace public, atelier débats philo, spectacles, parcours découverte des métiers des parents avec les structures scolaires, ateliers de langue française, atelier de partage des expériences professionnelles des habitants/mise en réseau/mentorat…

**** Ces priorités sont « non-exclusives » :*** *les porteurs de projets peuvent déposer des projets qui répondraient aux autres priorités spécifiques et/ou transversales définies dans le nouveau contrat 2024-2030.*

**** Les priorités transversales et spécifiques du contrat 2024-2030 alimentent et nourrissent les priorités 2024,*** notamment l'égalité Femmes/Hommes, lutte contre les solitudes, la transition écologique et énergétique…

- **Des actions concertées et co-portées avec les habitants (2 à 4 habitants bénéficiaires associés par projet)**

Des rendez-vous et espaces de concertations collectifs sont proposés aux opérateurs candidats dès la mi-janvier. Des groupes de travail seront ensuite mis en œuvre, notamment via le Relais de Quartier, au cours de l'année.
A l'automne 2024, les habitants bénéficiaires des actions seront invités avec les porteurs des projets à présenter les projets lors d'une rencontre citoyenne.

- **Des actions régulières dès que possible :** plusieurs dates d'interventions dans l'année dès que possible en fonction de la nature du projet.

Le cadre de l'Appel à projets 2024 (AAP 2024)

- **1 seul Appel à projets en 2024**

A l'horizon 2025 des conventions d'objectifs pluriannuelles pourront être réalisées avec certains projets structurants du territoire. Les critères de conventionnement seront formalisés en 2024 et un travail de conventionnement avec les premiers porteurs de projet ciblés s'élaborera au 2ème semestre 2024.

- **date limite de dépôt des dossiers : 28/02**

- **réponse pour l'attribution des financements : juillet 2024**

- **Les pièces à fournir : dossier CERFA, présentation du projet possible en annexe, ainsi qu'une fiche « Action Kermoysan 2024 » à remplir** *(cette fiche sera transmise au plus tard mi-janvier)*

- Pour les actions reconduites, des **bilans provisoires** doivent impérativement être transmis en utilisant le **Cerfa 15059*02.**

- **Présentation des projets à l'automne 2024 :** lors d'une rencontre citoyenne ouverte à tous les habitants, une présentation globale de l'ensemble des projets soutenus par le Contrat de Ville en 2024 sera réalisée. Un livret de présentation des projets sera diffusé et **les 3 projets les plus « structurants »** seront présentés par les porteurs de projets et les habitants co-porteurs des projets.

Pour toute demande d'informations et d'accompagnement :

Service Politique de la Ville
Maison des Services Publics
2 rue Île de Man
29 000 QUIMPER
02 98 55 26 79
accueil.msp@quimper.bzh